



**Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 20 mars 2023 à 18h à la Mairie de Restigné – salle du conseil municipal**

**Ordre du jour :**

- Finances publiques – compte de gestion et compte administratif 2022 ; affectation du résultat
- Taux d'imposition 2023
- Finances publiques – Budget Primitif 2023
- Finances publiques : acceptation de devis
- Marchés publics – information sur les marchés conclus en 2022
- Subventions aux associations
- Travaux : projet d'aménagement Place de la Mairie
- Urbanisme : Droit de Prémption Urbain
- Protection incendie : Raccordement système SAIP
- SIEIL : Subvention équilibre extension gaz rue de Lossay
- Dénomination salle du conseil municipal
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :